

Appel à candidatures

ARTSHOP galerie

29 & 30 mars 2024

Centre commercial BERCY 2

> www.etrecontemporain.org/artshopgalerie

> instagram: etrecontemporain

A white circular logo with a drop shadow, containing the text 'ART SHOP' in bold orange uppercase letters and 'galerie' in a smaller, lowercase orange font below it.

**ART
SHOP**
galerie

Qui sommes-nous ?

Créée en 2002 et dirigée exclusivement par des artistes, **êtrecontemporain?** est une association de professionnel.le.s de l'art : artistes, professions dites intermédiaires, chercheur.se.s et enseignant.e.s, en dialogue avec les amateur.rice.s d'art et à destination de publics très diversifiés.

Ses missions portent sur l'analyse critique (publications) et la diffusion des pratiques d'art contemporain, l'accompagnement et la diffusion de l'activité de ses acteur.rice.s dans tous les aspects de la vie professionnelle. L'association se charge également de la gestion de lieux de travail avec ou sans hébergement, pérennes (Hors Ile-de-France) ou éphémères (en Ile-de-France).

Dans le cadre d'une programmation renouvelée, attentive aux écosystèmes locaux et macro, nous avons construit des partenariats autour de l'écologie du Multiple d'artistes.

L'association fait partie de la FRAAP (Fédération des Réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens, de la FRAAP Ile-de-France, du réseau Passage nomade, de France-Tiers-Lieux, avec de nombreux partenaires en France et à l'étranger.

Qui peut candidater ?

Cet appel à candidature concerne exclusivement l'évènement **ARTSHOP galerie** et est ouvert à tout.e artiste-auteur.e :

- âgé.e de 25 ans minimum
- engagé.e dans une démarche artistique professionnelle du champ des arts plastiques, visuels et numériques
- ayant conscience que l'association est dirigée par des artistes professionnel.le.s

> Par ailleurs :

- La majorité des pratiques, techniques, et tous les imaginaires sont les bienvenus(e)s dans leur diversité
- Tous les revenus de la vente reviennent aux artistes-auteur.e.s
- Un catalogue numérique résume ce programme événementiel

Contexte de l'appel à candidatures

Afin de contribuer à la vitalité de la création artistique contemporaine au sein du territoire du Grand Paris, nous avons choisi d'organiser un événement à la fois exigeant au niveau artistique et populaire pour les publics concernés, un événement sur les multiples d'artistes, en présence et avec les artistes-auteur.e.s d'œuvres plastiques, numériques et virtuelles.

Car une grande partie des artistes réalisent des multiples : des œuvres d'art originales, en plusieurs exemplaires produites en édition très limitée. Quelques grands rendez-vous artistiques et acteur.e.s du marché de l'art et de la recherche scientifique* sont reconnu.e.s pour leur spécialisation dans ce genre. Pourtant, dans un contexte où toutes les œuvres pourraient trouver leur collectionneur.se.s dans les foires, salons, galeries physiques ou en ligne, la connaissance et la vente d'œuvres de ce type semble encore très discrète et marginale.

L'évènement **ARTSHOP galerie** a pour objectif de fédérer les acteur.rices.s de cette pratique artistique dans la plus grande diversité de leurs parcours, de favoriser les revenus directs des artistes dans des conditions plus équitables et de concrétiser des réflexions professionnelles dans un écosystème toujours aussi stimulant aujourd'hui mais fragilisé.

Pour cette première édition de l'évènement **ARTSHOP galerie**, nous invitons les artistes à proposer des œuvres originales dans tous les sens du terme pour éclairer ce contexte professionnel et économique.

En collaboration avec l'artiste Daphné Dejay, présidente de La maison des Artistes de Charenton-le-Pont ; la commissaire d'exposition Loli Melon, les élu.e.s de la ville de Charenton-le-Pont et de la mairie du 12^{ème} arrondissement de Paris, nous avons trouvé le cadre insolite de concrétisation de ce projet : le Centre commercial BERCY 2, au 2^{ème} étage des anciens Magasins H&M d'une surface de plus de 1000 m².

La direction du Centre commercial Bercy 2, nous donne ainsi l'occasion de proposer en 2023 et 2024 un espace marchand singulier dans le paysage artistique francilien. 100 artistes et plus de 300 œuvres particulièrement inventives sont ainsi attendues pour la présentation et la vente de ces multiples dans un esprit professionnel, solidaire et convivial. Deux tables rondes apporteront également leurs observations critiques sur l'histoire du Multiple en France, notamment.

Le conseil d'administration d'**êtrecontemporain?**

Contrat ARTSHOP galerie 2023-2024

Engagements de l'association

L'association et sa commissaire associée mettent à disposition des artistes du mobilier : table et chaises *a minima*

se chargent de :

- la sélection des 3 Multiples d'artistes principaux
- la scénographie générale
- l'attribution des emplacements de chaque artiste, duo ou collectif sur la base d'un plan communiqué au préalable
- la signalétique
- la communication dans la presse généraliste et spécialisée
- le catalogue numérique (et éventuellement papier)

de vérifier :

- le gardiennage, l'assurance et la sécurité du local dans son ensemble assuré par le Centre commercial Bercy 2
- l'extension de l'assurance de l'événement dans son ensemble par **êtrecontemporain?**

Rémunération

- Tous les revenus de ventes durant ou après l'événement **ARTSHOP galerie** reviennent intégralement aux artistes-auteur.e.s.
- En accord avec la charte de la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens (FRAAP : <https://fraap.org/article245.html#i3-droits-et-devoirs-des-associations-et-collectifs-d-artist>), nous nous efforçons, dans la mesure du possible, de contribuer aux autres rémunérations de diffusion des œuvres des artistes-auteur.e.s (droits de présentation publique, d'auteurs.e.s et de reproduction). Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que cela se fera sous réserve de l'obtention de subventions et financements non confirmés à ce jour. Les informations sur leur obtention et les modalités de règlement vous seront communiquées ultérieurement.

Dossier de candidature

Il est constitué d'un formulaire à compléter en ligne avec les informations suivantes :

- les liens vers vos sites Internet et réseaux sociaux
- les textes de présentation (biographie artiste et démarche en lien avec le Multiple)
- les visuels, informations et prix des œuvres proposées (maximum 3)
- l'acceptation du présent contrat sans réserve et la participation anonyme à une enquête statistique pour évaluer l'impact professionnel et social de l'événement (loi Informatique et libertés applicables > voir RDGP de la CNIL)

Engagements des artistes

Chaque artiste, duo ou collectif :

- peut proposer toute œuvre multiple utilisant des techniques traditionnelles ou contemporaines en 2D/3D, vidéo, numérique ou virtuel avec un nombre d'exemplaires dans les limites fiscales, légales et esthétiques du terme
- peut proposer jusqu'à 3 œuvres originales multiples au prix d'une vente en « atelier »
- doit proposer des œuvres déjà réalisées ou en cours de réalisation, finalisées avant l'événement
- est responsable de son ou ses œuvres depuis la conception jusqu'à l'installation, le transport et la transaction
- doit être présent.e, assurer l'information auprès des visiteur.euse.s. et vendre ses œuvres durant tout l'événement (montage et démontage compris). Si une ou des personne(s) tierces connaissant bien le travail des artistes le ou la remplace(nt), celle(s)-ci engagent leur responsabilité et leur vigilance
- doit être en mesure de se loger à Paris ou ses environs de façon autonome
- est fortement invité.e à souscrire à une assurance professionnelle individuelle pour assurer ses propres œuvres indépendamment de l'assurance des organisateur.rice.s
- doit prévoir tout système d'encadrement, de présentation particulier et d'accrochage sans perçage et tout matériel informatique, notamment lié, en en assurant le coût
- aura à fournir dans un délai de 30 jours maximum les documents administratifs (factures et justificatifs) relatifs à la rémunération complémentaires des droits de présentation publique, aux droits d'auteur.e.s (supports visuels) et aux droits à l'image et aux propos à signer (avec les cessions afférentes) si et dès confirmation des financements obtenus.

Rappels des conditions de participation à l'événement

- Cette première édition de l'événement n'est pas ouverte aux galeries commerciales mais aux artistes individuel.le.s, duos ou collectifs d'artistes
- L'accueil au sein de l'événement se fait sans hébergement
- Aucun vernissage ou finissage n'est prévu. Un buffet sera toutefois disponible pour la restauration des participant.e.s, collectionneur.se.s et certain.e.s invité.e.s
- Les artistes-auteur.e.s sont responsables de leur œuvre et vigilant.e.s pour le bon déroulement des ventes et la sécurité de chacun.e
- Une assurance professionnelle individuelle est fortement conseillée
- En candidatant, chaque artiste déclare accepter les présentes conditions sans réserves
- Nous nous réservons le droit de modifier ou d'annuler la programmation de l'événement si le contexte légal, sanitaire et social l'impose. Dans ces cas particuliers, nous vous en tiendrons informé.e.s sans délais
- Les décisions des organisateur.rice.s sont souverain.e.s. Aucune réclamation ne peut être faite. Aucun recours ne pourra être engagé.

Foire Aux Questions

- Qu'est-ce qu'un multiple d'artiste ? Voir [https://fr.wikipedia.org/wiki/Multiple_\(art\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Multiple_(art))
 - Quelles œuvres originales seront présentées ? Toutes les pratiques, en particulier les plus contemporaines : sérigraphie, gravure, moulage, impressions diverses, couture, gravure numérique, lignes de codes générées virtuellement, NFT...
 - Quelles œuvres ne sont pas présentées au cours de l'événement ? Les reproductions en tant que copies d'œuvres et autres produits dérivés, les livres d'artistes ou les objets du quotidien *designés* par des plasticien.ne.s : ils font l'objet de salons et festivals dédiés
 - Quand les textes et visuels doivent-ils être prêt-e-s ? **Le 29 février 2024 à minuit au plus tard**
- De quelle manière candidater ? Toutes les candidatures ont lieu en ligne sur <https://forms.office.com/r/TJB6WNrdZa>. Dépôt des visuels sur <https://onedrive.live.com/?id=CF5437016C02D408%21104&cid=CF5437016C02D408>
- En cas de problèmes, nous contacter ; par mail : contact@etrecontemporain.org
- Une personne tierce à l'artiste-auteur.e peut-elle être présente durant l'événement ? Oui, si elle est clairement identifiée et indiquée lors du dépôt de candidature, pour des questions de sécurité, afin d'assurer la présence sur site, informer les visiteur-se-s et se charger de la vente des œuvres en l'absence physique des auteur.e.s
 - Dois-je payer des frais quelconques pour participer à l'événement ? Non, la création artistique engage déjà des frais professionnels
 - Dois-je verser une commission en cas de vente des mes œuvres pendant, après ou suite à l'événement ? Non. Tous les revenus sont des rémunérations pour les artistes
 - Puis-je proposer des œuvres pour ARTSPOT ? Non, malheureusement, plus maintenant en raison d'un nombre trop important de demandes
 - Vais-je recevoir des frais de présentation publique pour ARTSHOP galerie, de droits d'auteur.e.s pour le catalogue et les supports visuels et un remboursement des frais de déplacements ? Cela fait partie de nos objectifs. Les démarches sont en cours mais nous n'en aurons connaissance que peu de temps avant le début de l'événement, sans garanties.

Dates à retenir

07/09/2023 : début de la campagne de candidatures

24/09/2023 : début de la campagne médias

Depuis le 15 octobre 2023 : présentation d'œuvres dans la vitrine ARTSPOT

2 décembre 2023 : atelier participatif de Daphné Dejay pour l'inauguration de la vitrine ARTSPOT

18 et 24 Janvier 2024 : interviews (portraits d'artistes de 1 min.) puis émission et débat culturel sur l'événement à Saint-Denis

29/02/2024 : réception des candidatures à minuit au plus tard

04/03/2024 au plus tard : sélection des œuvres

27 et 28/03/2024 : accrochage des œuvres entre 10h à 18h

Vendredi 29 et samedi 30 mars 2024 : présentation et ventes des Multiples en présence des artistes. Tables rondes

Dimanche 31 mars et/ou lundi 1er avril : démontage des œuvres et du mobilier

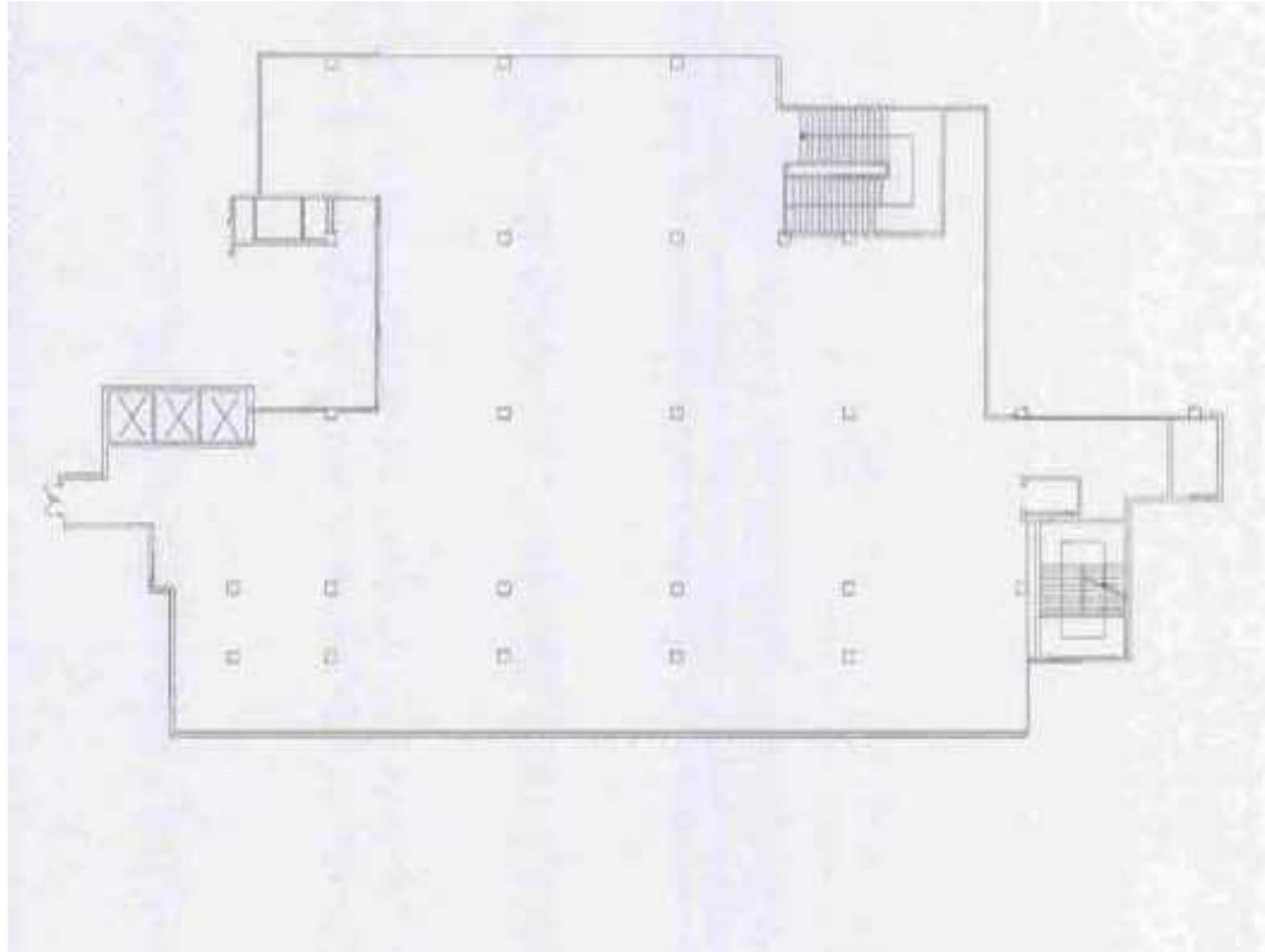
en avril 2024 : envoi des photos *in situ* complémentaires pour le catalogue

A partir du 31 mai 2024 : finalisation du catalogue numérique, diffusion du catalogue et suivi médias

Après le mois de juin 2024, nous pouvons rester en contact pour d'autres collaborations



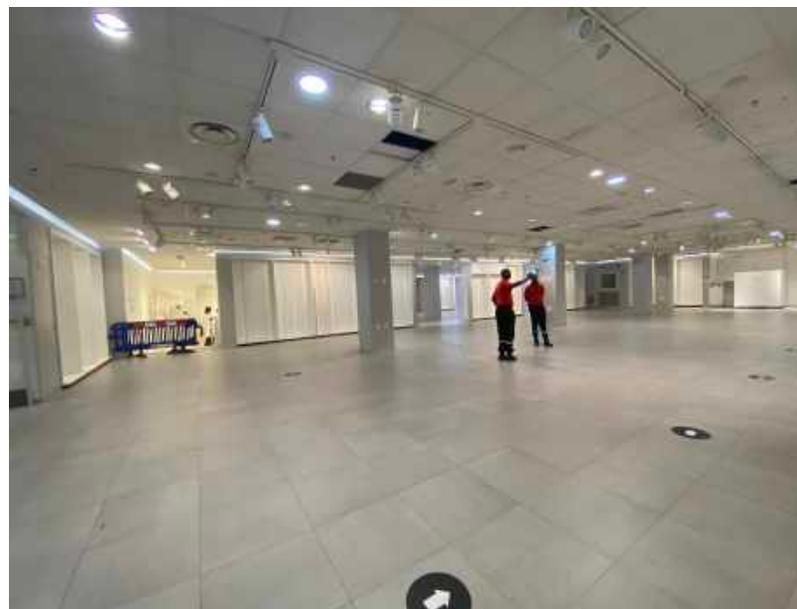
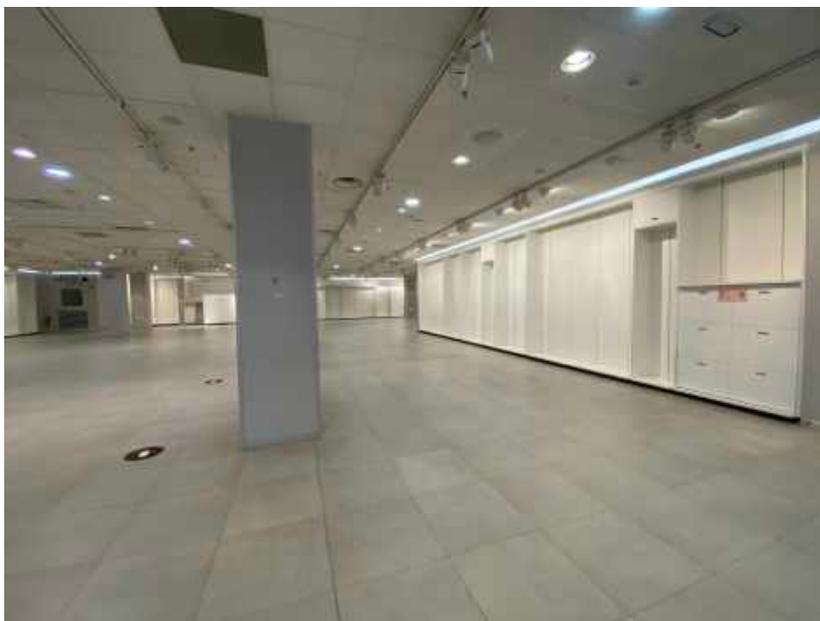
Plan de l'espace



Vues du 2ème étage de l'ancien magasin H&M, Centre Commercial Bercy II Paris 12e /Charenton-le-Pont
extérieur du magasin © photos : Michèle Atchadé / êtrecontemporain?



Vues de l'intérieur du magasin © photos : Daphné Dejay





ARTSPOT

Pour les candidatures du mois de septembre uniquement



Taille approximative de la
vitrine :
6 m2 et 4,2 m3

vitrine
**ART
SPOT**

Informations pratiques

Événement conçu par **êtrecontemporain?**

Apt 108 - 3 passage Jacqueline Giraud 75012 Paris

contact@etrecontemporain.org

www.etrecontemporain.org/

Artistes référentes : Michèle Atchadé, êtrecontemporain?

Daphné Dejay (Maison des artistes de Charenton-le-Pont)

Commissaire générale référente : Loli Melon

Dates : le vendredi 29 & le samedi 30 mars 2024

Horaires d'ouverture : de 10h à 18 h y compris lors du (dé)montage

Le site : Centre commercial Bercy 2

4, Place de L' Europe 94220 Charenton-le-Pont

Accès : Métro : ligne 8, stations Porte de Charenton ou Liberté

Tramway : ligne T3a, arrêt Baron Le Roy

Bus : lignes 24, 109 et 11, arrêt Centre commercial

En voiture : par le périphérique, prendre la sortie Porte de Bercy ou par l'autoroute A4 vers Paris, prendre la sortie n°2 "Charenton - Bercy"

Le parking du centre commercial est ouvert de 7h à 22h sans interruption du lundi au samedi, fermé le dimanche après-midi. Gratuité limitée à 3 heures sauf pour les participant.e.s

Contact artistes : Daphné, tél. : 06 17 98 18 12

Contact presse : contact@etrecontemporain.org - Michèle, tél. : 06 89 11 53 56

© êtrecontemporain? 2023-2024